

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30871**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences et technologies Mention Intervention et développement social Parcours type Handicap et dépendance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités, Président de l'Université d'Aix-Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332n Expertise sociale et projets sociaux, 332p Direction de centres et de services sociaux, 330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce master vise à former à l'accompagnement des parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance quel que soit l'âge, dans le respect de leur autonomie et leur pleine participation à une société inclusive.

Il forme les futurs cadres directeurs, responsables d'établissement ou de service, et développeurs de projets et de dispositifs en direction des personnes vieillissantes et ou en situation de handicap à tous les âges de la vie. Ce master fournit en outre des apports spécifiques sur les conséquences des atteintes cognitives méconnues des professionnels du secteur, mais qui concernent un très grand nombre de personnes.

Ces professionnels formés à l'ingénierie sociale conduisent des projets répondant aux exigences légales et réglementaires et à l'ensemble des recommandations de bonnes pratiques pour améliorer la qualité de vie des personnes dépendantes. Ils développent des outils adéquats en lien avec la logique de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (approche environnementale et situationnelle). Axés sur l'accompagnement des parcours tout au long de la vie, les apports proposés aux étudiants portent sur la conception, la mise en œuvre, la gestion de services et structures visant le maintien ou la restitution du pouvoir d'agir des personnes (empowerment).

Le master est aussi ouvert aux professionnels déjà en activité pour de la formation tout au long de la vie.

- Diriger un établissement, un service ou piloter un dispositif d'accompagnement de la dépendance, en privilégiant le respect de l'individu et la prise en compte de son projet de vie.
- Evaluer et agir sur la situation de dépendance liée à l'âge ou au handicap par la mobilisation des savoirs fondamentaux en neurosciences, sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion.
- Mettre en œuvre une démarche d'ingénierie sociale à partir de la définition d'une problématique issue de l'observation et de l'immersion au sein de structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de dépendance.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets innovants et partagés entre les différents acteurs du secteur sanitaire et médico-social pour améliorer la qualité de vie et accompagner les personnes en situation de handicap.
- Mobiliser les connaissances pluridisciplinaires acquises dans le cadre de la gestion des établissements ou services de prise en charge et d'accompagnement des personnes vieillissantes et ou en situation de handicap pour favoriser leur autonomie et leur participation sociale.
- Elaborer un projet professionnel motivant et porteur de sens en s'appuyant sur des expériences de terrain et les connaissances académiques, afin de faciliter son intégration professionnelle.
- Communiquer de façon claire et structurée à l'oral et à l'écrit en s'adaptant au public visé, utiliser des ressources documentaires en anglais et maîtriser les outils numériques de travail collaboratif à distance.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toute structure privée lucrative, associative ou publique inscrite dans les secteurs médicosocial, social et sanitaire du handicap et de la gérontologie assurant :

- des prestations auprès des personnes (établissements et services médicosociaux ESMS),
 - l'accès au droit des personnes, l'évaluation de leur situation (exemple : Maison Départementale des Personnes Handicapées),
 - la fluidité de leur parcours (réseaux sociaux et médico-sociaux, coordinations territoriales),
 - l'analyse des besoins, demandes, attentes des personnes à un niveau collectif (bureau d'étude en ingénierie sociale),
 - la programmation de l'offre de services en direction de ces publics,
 - la conduite des politiques publiques.
-
- directeur de structure pour personnes en situation de handicap et ou âgées,
 - adjoint ou attaché de direction,
 - développeur-ingénieur social de projets innovants et inclusifs,
 - coordonnateur de dispositifs spécialisés,
 - chargé de mission dans les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), maisons de l'autonomie,

- chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap,
- conseiller dans le champ de l'inclusion sociale,
- formateur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification nécessite un parcours sur deux années découpées en quatre semestres de trente crédits (30 ECTS) chacun. En M1, un stage de huit semaines est programmé au semestre 2. En M2, la formation est basée sur l'alternance entre une semaine de cours et deux ou trois semaines de stage (possible sur le lieu de travail pour les formations continues).

La liste des unités d'enseignements (UE) est donnée ci-dessous.

Semestre 1

- Altérations sensorimotrices, cognitives et handicap (6 ECTS)
- Recherche documentaire (6 ECTS)
- Introduction à l'ingénierie sociale (6 ECTS)
- Connaissance des politiques publiques et des structures (6 ECTS)
- Engagement civique (3 ECTS)
- Travail en équipe et animation (3 ECTS)

Semestre 2

- Principes de l'accompagnement des parcours de vie (6 ECTS)
- Vieillesse (6 ECTS)
- Droit des personnes et environnement inclusif 1 (6 ECTS)
- Anglais : approches internationales du handicap et du vieillissement (3 ECTS)
- Stage M1 : mise en situation professionnelle (9 ECTS)

Semestre 3

- Méthodes d'ingénierie sociale et pratiques en milieu professionnel (6 ECTS)
- Droit des personnes et environnement inclusif 2 (3 ECTS)
- Situations de handicap, vieillissement et dépendance (6 ECTS)
- Journée thématique et engagement civique (3 ECTS)
- Stratégies de communication (3 ECTS)
- Management des structures et des dispositifs (9 ECTS)

Semestre 4

- Rééducation sensorimotrice et cognitive (3 ECTS)
- Evaluation et compensation du handicap (6 ECTS)
- Projet et pilotage de structures (3 ECTS)
- Pratiques de l'accompagnement des parcours de vie (6 ECTS)
- Stage M2 : mise en situation professionnelle (12 ECTS)

Le master est construit sur une approche par compétences avec une grande part de pédagogie active. L'évaluation repose à la fois sur du contrôle continu, notamment de l'auto-évaluation par grille critériée, et des contrôles terminaux. Les UE correspondant à des projets et le stage donnent toutes lieu à une soutenance et à la rédaction d'un rapport.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes responsables de modules et/ou ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), professionnels et enseignants-chercheurs dont les responsables de la mention
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes responsables de modules et/ou ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), professionnels et enseignants-chercheurs dont les responsables de la mention

En contrat de professionnalisation	X	Personnes responsables de modules et/ou ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), professionnels et enseignants-chercheurs dont les responsables de la mention
Par candidature individuelle	X	Personnes responsables de modules et/ou ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), professionnels et enseignants-chercheurs dont les responsables de la mention
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°20180652 en date du 17 mai 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Diplômés femmes/hommes en

2014/2015 : 85 % F - 15% H

2015/2016 : 94% F - 6% H

2016/2017 : 75% F - 25% H

<http://deve.univ-amu.fr/ove/masters>

Autres sources d'information :

<https://bio-sciences.univ-amu.fr/master-intervention-developpement-social>

<https://sciences.univ-amu.fr/master-agis>

<https://formations.univ-amu.fr/ME5SDS.html>

Lieu(x) de certification :

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université, Site de Saint-Charles, 3 place Victor Hugo, 13003 Marseille

Historique de la certification :

Ce master a été créé en 2007 dans la mention Action gérontologique et ingénierie sociale. Pour répondre au cadre du référentiel des masters, il a évolué vers la mention Intervention et développement social, parcours-type : Handicap et dépendance.